

Documents de travail

**Estimation du taux de participation
par groupes d'âge à la
39^e élection générale fédérale
du 23 janvier 2006**

Mars 2008

Table des matières

Sommaire	1
Contexte de l'étude	2
Explorer les dynamiques du déclin	3
Mesurer la participation électorale	3
Résultats de l'élection générale de 2006	5
Méthodes de vote	7
Écarts entre les élections générales de 2004 et 2006	9
Conclusion	11
Annexe 1 : Méthodologie.....	12
Électorat	13
Groupes d'âge	14
Plan d'échantillonnage.....	16
Marges d'erreur.....	18
Annexe 2 : Différences significatives entre les groupes d'âge (élection générale de 2006).....	20
Annexe 3 : Estimations du taux de participation par groupes d'âge (élections générales de 2004 et 2006 – Canada, provinces et territoires).....	25
Notes	30

Sommaire

Le directeur général des élections du Canada a pour mandat de faire connaître davantage le processus électoral aux Canadiens, plus particulièrement à ceux qui pourraient avoir de la difficulté à exercer leur droit de vote. C'est pourquoi Élections Canada maintient ses efforts dans le domaine de la recherche sur la participation électorale. La présente étude fait partie des initiatives visant à mieux comprendre les dynamiques de la participation électorale, en particulier celles des électeurs les plus jeunes.

Jusqu'en 2004, l'analyse de la participation électorale par groupes d'âge s'en remettait aux estimations découlant des sondages auprès de l'électorat, une méthode qui tend à gonfler la mesure de participation de façon importante. En vertu du pouvoir du directeur général des élections, Élections Canada s'est servi en 2004 de données compilées dans le cadre de l'administration des élections pour créer un échantillon d'électeurs ayant voté par anticipation, par bulletin spécial ou dans un bureau de scrutin le jour de l'élection. L'année de naissance des électeurs a ensuite été extraite du Registre national des électeurs afin de calculer des estimations par groupes d'âge à partir de l'échantillon obtenu. Ainsi, Élections Canada avait estimé la participation des jeunes de 18 à 24 ans à 37,0 % pour l'élection générale de 2004.

La même méthodologie a servi en 2006, ce qui rend les résultats comparables à ceux de 2004. En 2006, la participation globale a augmenté significativement de 4,4 points de pourcentage. Parce que les taux d'inscription dans le Registre national des électeurs varient en fonction de l'âge, les taux de participation estimés ont été calculés en référence à l'électorat, selon les données ajustées tirées du recensement de 2001 de Statistique Canada.

Les résultats montrent que cette augmentation est concentrée parmi les trois groupes d'âge les plus jeunes, soit les 18 à 44 ans. Le groupe des 18 à 24 ans connaît une augmentation appréciable de 6,8 points pour atteindre 43,8 %. Contrairement aux nouveaux électeurs, dont le nombre n'a augmenté que de 2,7 points, le nombre de jeunes qui pouvaient voter à des élections fédérales avant 2006 a connu une augmentation statistiquement significative de 9,9 points par rapport à 2004. Les élections de 2004 et de 2006 n'ont pas démontré de différences notables entre le taux de participation des nouveaux électeurs et celui des électeurs qui pouvaient voter antérieurement à des élections fédérales.

Bien que ces gains parmi les jeunes électeurs soient encourageants, ils ne doivent pas faire oublier que la participation du groupe le plus jeune est toujours de 19 points inférieurs à la moyenne nationale.

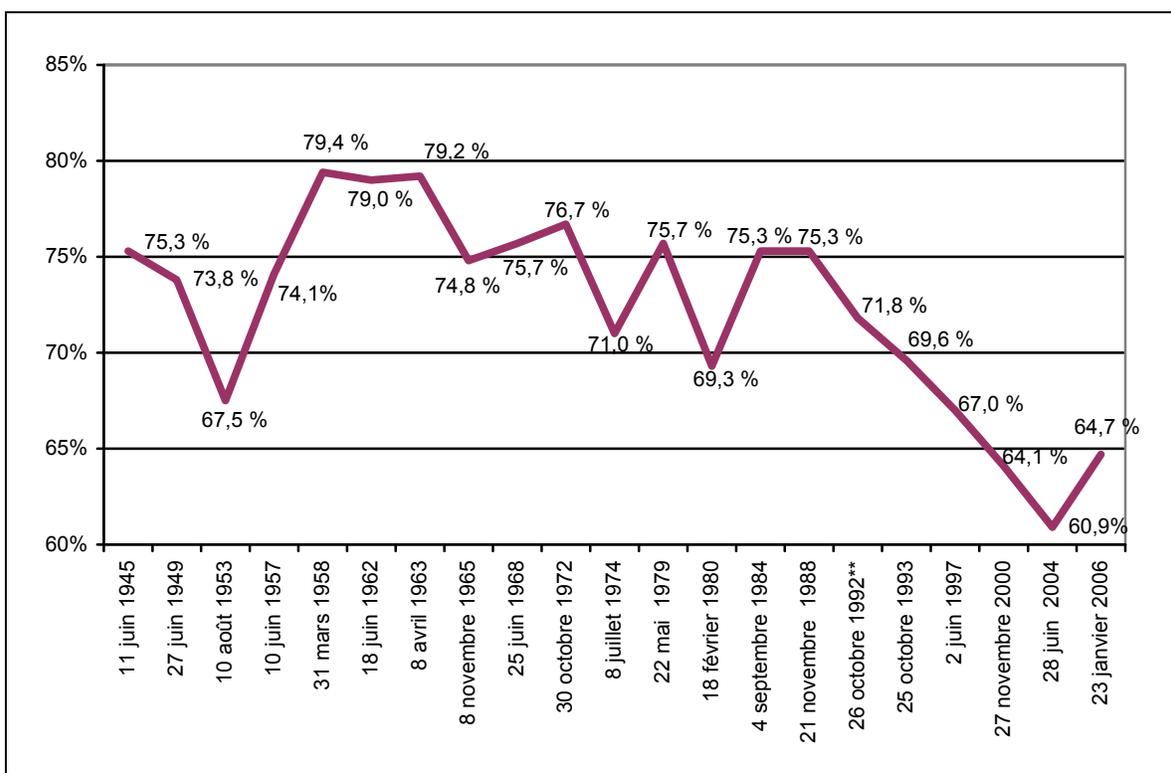
Élections Canada tient à remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce rapport :

- André Blais, professeur à l'Université de Montréal
- Karla Fox, spécialiste de la méthodologie à Statistique Canada
- Lawrence LeDuc, professeur à l'Université de Toronto
- Henry Milner, professeur à l'Université de Montréal
- Jon H. Pammett, professeur à l'Université Carleton

Contexte de l'étude

Au Canada, comme dans la plupart des démocraties industrialisées, la participation électorale a connu un déclin progressif et constant au cours des deux dernières décennies. Comme l'indique la figure 1, on a observé des fluctuations sur le taux de participation électorale autour d'une moyenne d'environ 75 % à partir de 1945 jusqu'en 1988, ce qui a marqué le début d'un déclin constant jusqu'en 2004. À la 39^e élection générale, le taux officiel de participation de 64,7 % marquait une hausse de près de 4 points de pourcentage par rapport à l'élection générale de 2004.

Figure 1 : Taux de participation aux élections fédérales (1945-2006)*



* Le taux officiel de participation est basé sur le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales définitives.

** Date du référendum sur l'Accord de Charlottetown qui proposait des changements à la Constitution.

Explorer les dynamiques du déclin

Après les baisses consécutives observées depuis 1988, des chercheurs se sont penchés sur le déclin de la participation électorale au Canada. Les analyses menées par M. André Blais et ses collègues de l'Étude sur l'élection canadienne¹ ont constaté que le phénomène était surtout attribuable à la désaffection des Canadiens nés après 1970 – soit les plus jeunes électeurs de l'époque. Selon leurs analyses, non seulement les nouvelles cohortes de jeunes tournaient davantage le dos aux élections, mais celles-ci seraient également moins susceptibles que les générations précédentes d'acquérir l'habitude de voter en vieillissant. La conséquence directe en serait un déficit du « remplacement générationnel », un facteur qui contribue normalement au maintien du taux de participation électorale au fil du temps.

En 2002, Élections Canada a mandaté les professeurs Jon Pammett (Université Carleton) et Lawrence LeDuc (Université de Toronto) pour mener une étude axée sur un sondage à l'aide d'un échantillon composé d'un nombre égal de votants et de non-votants². Ces analyses ont permis d'estimer qu'à peine plus de 25 % des 18 à 24 ans avaient voté en 2000. Les conclusions de MM. Pammett et LeDuc ont aussi confirmé l'importance de la désaffection des jeunes dans le déclin global de la participation. Selon eux, l'influence de nouvelles cohortes beaucoup moins susceptibles de voter aurait commencé dès 1993. Leurs recherches ont montré également que l'effet du « cycle de vie », en vertu duquel la participation augmente normalement au fil du temps, s'avère un facteur en perte de vitesse parmi les cohortes des années 1980 par rapport aux générations précédentes. Admettant la possibilité que l'effet du cycle de vie continue à faiblir, les auteurs entrevoyaient la possibilité que les futures cohortes votent de moins en moins, ayant pour conséquence que la participation continue de décliner.

Il convient de souligner que toutes ces recherches ont été menées à partir de données obtenues par des sondages auprès des électeurs. Comme nous le verrons, cette méthodologie – malgré son utilité certaine – présente des difficultés non négligeables en ce qui a trait à la mesure de la participation électorale.

Mesurer la participation électorale

Traditionnellement, les études sur la participation électorale reposent sur des sondages avec des répondants qui acceptent volontairement d'y prendre part. Toutefois, on constate au fil des recherches que cette méthode tend invariablement à surestimer la participation d'environ 20 points par rapport au taux officiel³. Ce problème a été contourné par l'utilisation de techniques de suréchantillonnage ou de pondération.

Deux facteurs sont principalement à l'origine de cette tendance à la surestimation. Premièrement, il est raisonnable de penser que les personnes qui acceptent de répondre à des sondages électoraux sont généralement celles qui ont la plus grande propension à voter. Cette « sélection naturelle » se traduirait par une prédominance des votants au détriment des non-votants dans les échantillons, d'où la surestimation du taux de participation.

Le second facteur s'expliquerait par le fait que certains répondants déclareraient avoir voté dans les sondages, alors qu'ils ne l'ont pas fait. Ce phénomène, qui relève de la « désirabilité sociale », émane d'une tendance naturelle à s'attribuer publiquement les comportements socialement valorisés et à cacher ceux qui ne le sont pas. L'exercice du droit de vote ferait partie de cette gamme de comportements socialement valorisés.

La combinaison de ces deux facteurs inhérents à la méthode d'enquête par sondage devient encore plus problématique lorsque l'on vise à étudier un groupe d'âge en particulier. En effet, rien ne permet d'assumer que le biais attribuable à la sélection naturelle ou au phénomène de désirabilité sociale agisse également dans tous les groupes d'âge.

Pour contrer ces difficultés méthodologiques, Élections Canada a élaboré en 2004 une nouvelle approche pour mesurer la participation électorale par groupes d'âge autrement que par sondage⁴. En vertu du pouvoir du directeur général des élections, Élections Canada s'est servi de données compilées dans le cadre de l'administration des élections pour créer un échantillon d'électeurs ayant voté soit par anticipation, soit par bulletin spécial, soit dans un bureau de scrutin le jour d'élection. L'année de naissance des électeurs a ensuite été extraite du Registre national des électeurs afin de calculer des estimations par groupes d'âge à partir de l'échantillon obtenu.

Contrairement à l'élection générale de 2004 qui s'était déroulée pendant le mois de juin, l'élection générale de 2006 a eu lieu le 23 janvier, soit au début d'un trimestre universitaire. À cette période de l'année, bon nombre d'étudiants élisent domicile sur le campus de leur établissement ou dans les environs, ce qui leur donne le choix de voter dans cette circonscription ou dans celle de leur résidence familiale. Il paraissait pertinent de tenir compte de cette concentration géographique. Par conséquent, les circonscriptions ayant au moins un campus de grande taille ont été incluses dans l'échantillon; au Québec et en Ontario, la moitié des circonscriptions comprenant un campus ont été choisies en raison du nombre relativement élevé de campus.

Par ailleurs, afin de permettre une analyse plus raffinée du groupe des jeunes de 18 à 24 ans, celui-ci a été subdivisé entre les nouveaux électeurs à l'élection générale de 2006 et ceux qui avaient été admissibles au vote à une élection fédérale antérieure⁵.

Pour l'élection générale de 2006, l'étude repose sur les votes de plus de 3 millions d'électeurs, comprenant tous ceux ayant voté par anticipation et par bulletin spécial et ceux ayant voté le jour du scrutin dans 1 166 sections de vote réparties dans 50 circonscriptions partout au pays. À cause de l'échantillonnage utilisé pour certaines des données, les estimations sont d'une fiabilité statistique de $\pm 4,8\%$ ⁶, 19 fois sur 20, lorsque généralisées à la population électorale. Les marges d'erreur sont plus élevées pour les groupes d'âge spécifiques, de même qu'à l'échelle des provinces et des territoires. La méthodologie complète est expliquée plus en détail à l'annexe 1.

Résultats de l'élection générale de 2006

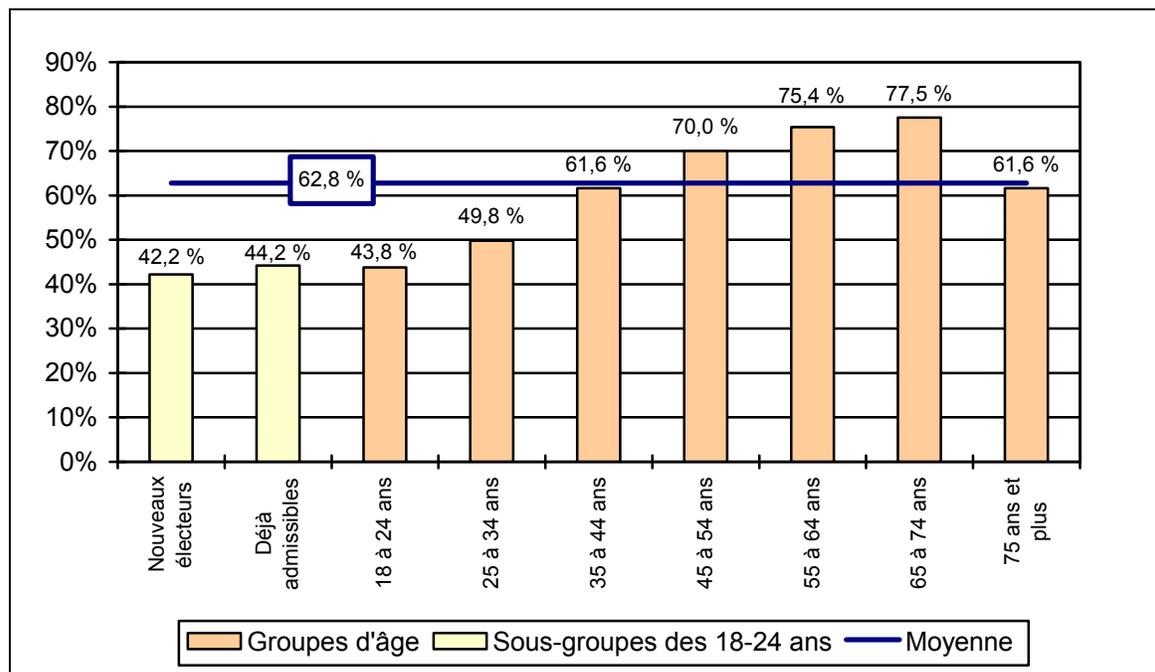
La section suivante décrit les taux de participation par groupes d'âge au niveau national et par province et territoire pour l'élection générale fédérale de 2006.

Estimations nationales

La figure 2 ci-dessous présente les estimations de la participation à l'élection de janvier 2006 pour chaque groupe d'âge et les deux sous-groupes des 18 à 24 ans. Les données confirment la relation positive entre l'âge et la participation électorale. Celle-ci augmente de façon constante dans chaque groupe d'âge jusqu'à 77,5 % dans le groupe des 65 à 74 ans et elle connaît un fléchissement parmi le groupe des 75 ans et plus (61,6 %). Ce dernier groupe, avec les trois groupes les plus jeunes, affiche tous un taux de participation inférieur à la moyenne nationale estimée (62,8 %).

La différence entre ce taux estimatif et le taux de participation officiel de 64,7 % s'explique par le fait que les estimations sont calculées selon la population en âge de voter plutôt qu'avec le nombre d'électeurs dans le Registre national des électeurs. Ces estimations ont été effectuées afin d'éviter le biais créé par les proportions plus faibles de jeunes admissibles qui sont inscrits. L'annexe 1 détaille le mode d'utilisation et de calcul de la population électorale. Le taux de participation calculé selon la population électorale est naturellement plus bas que celui basé sur le nombre d'électeurs inscrits, car le registre ne contient pas 100 % des électeurs admissibles.

Figure 2 : Participation électorale par groupes d'âge à l'élection générale de 2006



De tous les groupes d'âge, les 18 à 24 ans constituent le groupe ayant le moins voté, avec une proportion de 43,8 %, soit 19 points de moins que le taux national estimé (62,8 %). Le groupe des 25 à 34 ans suit avec 49,8 %, soit 13 % sous la moyenne nationale.

La différence entre les jeunes admissibles à voter pour la première fois et ceux qui l'étaient déjà ne s'avère pas plus significative en 2006 qu'elle ne l'était en 2004.

Estimations par province et territoire

Les estimations par groupes d'âge ont été calculées pour chaque province et territoire. Les données sont présentées au tableau 1.

La relation positive entre l'âge et la participation déjà observée au niveau national est reproduite sans exception dans chaque province et territoire. Les jeunes de 18 à 24 ans présentent la plus faible participation de tous les groupes d'âge dans toutes les provinces sauf en Nouvelle-Écosse et en Alberta, où ils dépassent légèrement, mais non significativement, la cohorte des 25 à 34 ans.

De façon générale, la participation des nouveaux électeurs ne diffère pas significativement des jeunes électeurs qui étaient déjà admissibles au vote. La différence la plus marquée entre ces deux groupes – et la seule qui s'avère statistiquement significative – se trouve au Nunavut, où les nouveaux électeurs (22,1 %) ont voté dans une proportion de 13,4 points inférieure aux jeunes électeurs qui étaient déjà admissibles au vote (35,5 %).

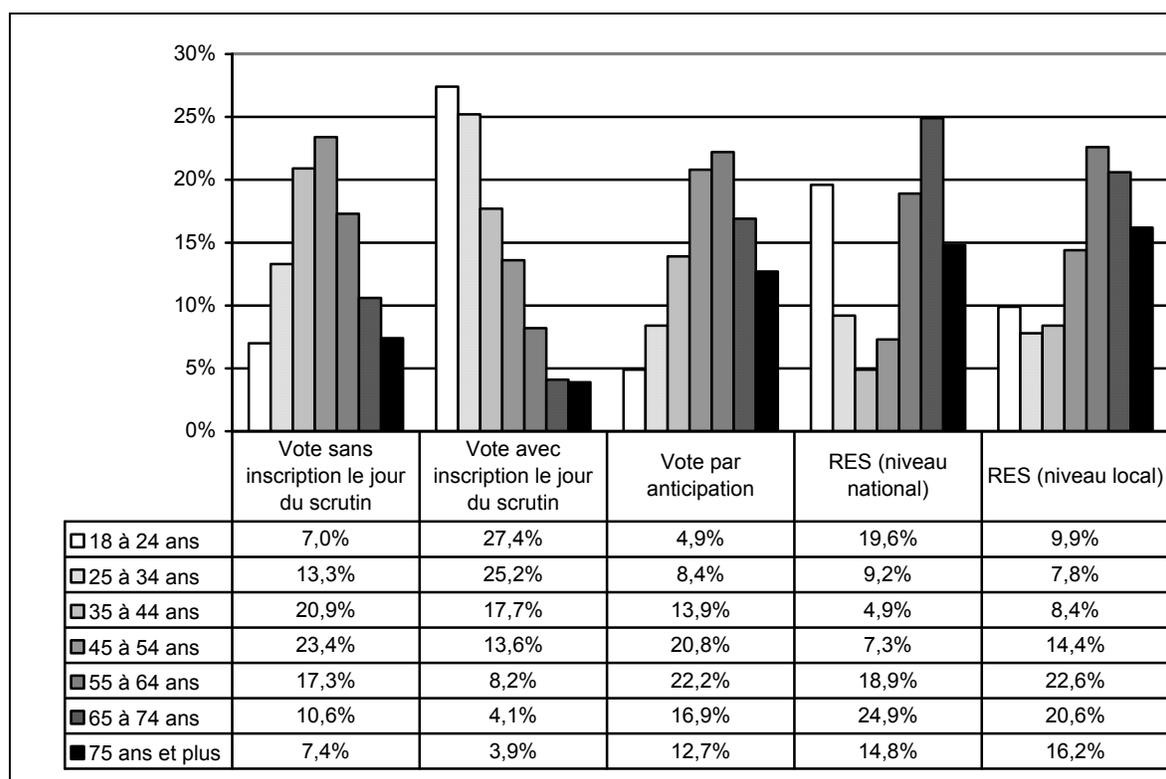
Tableau 1 : Estimations du taux de participation par groupes d'âge à l'élection générale de 2006 (Canada, provinces et territoires, %)

	Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge							Total
	Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	
Canada	42,2	44,2	43,8	49,8	61,6	70,0	75,4	77,5	61,6	62,8
T.-N.-L.	24,5	23,3	23,6	33,2	55,1	65,9	72,5	76,9	56,3	55,4
Î.-P.-É.	53,3	51,6	52,0	58,8	73,9	82,6	82,1	83,9	78,4	74,0
N.-É.	48,3	48,1	48,1	46,3	65,4	75,6	77,5	77,4	57,1	65,2
N.-B.	44,7	45,8	45,5	52,6	68,2	74,0	82,4	84,5	75,5	69,0
Qc	47,3	51,0	50,2	57,0	62,1	67,2	74,4	79,5	55,4	64,1
Ont.	43,7	47,9	47,0	53,7	64,4	70,4	76,3	72,7	56,8	63,7
Man.	33,6	33,4	33,4	44,8	59,0	69,0	72,7	76,0	69,4	60,4
Sask.	30,2	26,6	27,4	39,1	55,8	69,5	84,7	94,4	87,4	62,8
Alb.	40,5	42,7	42,2	40,1	59,4	74,7	73,6	78,2	70,0	60,5
C.-B.	37,2	33,2	34,1	39,2	54,4	69,1	72,9	81,9	69,7	59,3
Yn	33,3	30,9	31,4	48,1	57,2	78,8	72,4	69,1	78,3	61,4
T.N.-O.	29,4	32,4	31,7	41,0	54,7	71,7	66,8	57,2	48,5	53,1
Nt	22,1	35,5	32,6	45,8	65,8	56,4	70,7	69,1	59,3	52,7

Méthodes de vote

Pour la présente étude, des données sur l'ensemble des électeurs, peu importe la méthode de vote choisie, sont analysées. Ceci inclut l'ensemble des électeurs ayant voté au bureau de vote par anticipation ou par bulletin spécial, tous ceux qui se sont inscrits ou qui ont modifié leurs renseignements personnels le jour du scrutin (et qui sont donc présumés avoir voté) et un échantillon aléatoire d'électeurs ayant voté le jour du scrutin sans avoir à s'inscrire sur place. La figure 3 présente la répartition de ces groupes selon leur appartenance aux divers groupes d'âge.

Figure 3 : Méthode de vote selon l'âge (élection générale de 2006)



Électeurs ayant voté sans s'inscrire le jour du scrutin

L'âge des électeurs qui étaient déjà inscrits le jour du scrutin (et qui n'ont pas modifié leurs renseignements personnels) est réparti de façon assez normale : moins de jeunes et d'ânés, et une concentration parmi les trois groupes médians.

Électeurs ayant voté après s'être inscrits le jour du scrutin

Le deuxième groupe d'électeurs, ceux qui se sont inscrits ou qui ont modifié leurs renseignements personnels le jour du scrutin, est nettement surreprésenté par les groupes de jeunes et beaucoup moins par les groupes plus âgés. Bien que la présente étude ne puisse se prononcer définitivement sur les facteurs expliquant cette relation avec l'âge, on peut supposer qu'elle relève d'un ensemble de facteurs. D'une part, les groupes d'âge plus

jeunes comptent plus d'électeurs qui s'inscrivent pour la première fois, dans ce cas-ci le jour du scrutin. D'autre part, les étudiants ayant déménagé à un nouvel endroit pour le semestre n'ont probablement pas reçu la carte d'information de l'électeur à leur nouvelle adresse. Certains ont pu décider de s'inscrire pour voter près de leur nouveau domicile. Il est à noter que la majorité des nouvelles inscriptions et des changements d'adresse sont effectués le jour du scrutin, peu importe l'âge.

Électeurs ayant voté par anticipation

La répartition de l'âge des électeurs ayant voté par anticipation indique que cette méthode est moins utilisée par les deux groupes d'électeurs les plus jeunes, alors qu'elle est relativement normale parmi les groupes plus âgés. Diverses hypothèses peuvent être avancées en guise d'explication, comme un manque d'information parmi les groupes les plus jeunes ou encore la volonté des électeurs expérimentés d'éviter les files d'attente ou les mauvaises conditions météorologiques le jour du scrutin⁷. Ici encore, les données analysées ne donnent aucune indication quant aux facteurs explicatifs.

Électeurs ayant voté par bulletin spécial (RES)⁸

La figure 3 démontre que le vote par bulletin spécial est plus populaire en général parmi les quatre groupes plus âgés (45-54, 55-64, 65-74 et 75 ans et plus), mais qu'il est également utilisé par les jeunes dans une certaine mesure.

La tenue de l'élection générale de 2006 pendant l'hiver présentait deux défis particuliers. Premièrement, elle coïncidait avec la migration saisonnière de nombreux Canadiens vers le Sud. Élections Canada a fait des efforts additionnels pour joindre les quelque 200 000 « snowbirds » qui se trouvaient temporairement à l'extérieur du pays et s'assurer qu'ils pouvaient voter à l'aide d'un bulletin postal. Les mesures prises comprennent de la publicité dans les journaux, des documents d'information distribués par l'entremise des hauts-commissariats et des ambassades à l'étranger, des messages par courriel et des annonces sur le site Web destinées aux Canadiens qui vivent temporairement à l'étranger.

Deuxièmement, le jour du scrutin, la plupart des étudiants de collèges et d'universités étaient de retour en classe pour la session d'hiver. Élections Canada a pris des mesures additionnelles pour informer les étudiants de leurs options de vote (y compris les RES) par l'entremise de bulletins électroniques, de communiqués et de partenariats avec les principales associations étudiantes et d'autres organismes jeunesse de l'ensemble du pays.

Le groupe « RES niveau local »⁹ démontre une légère concentration de jeunes et d'électeurs de plus de 44 ans, mais il y a moins de variation selon l'âge que dans le groupe « RES niveau national ». Il est évident que les groupes de 18 à 24 ans et de 64 à 75 ans ont voté en bonne partie à l'extérieur de leur circonscription. La première cohorte pourrait correspondre aux étudiants vivant temporairement à l'extérieur de leur circonscription, et la deuxième aux « snowbirds » qui votent à l'extérieur du pays.

Dans l'optique de cette étude, il faut noter que les jeunes ont plus tendance à voter par bulletin spécial que les groupes d'âge du milieu, peu importe où ils votent.

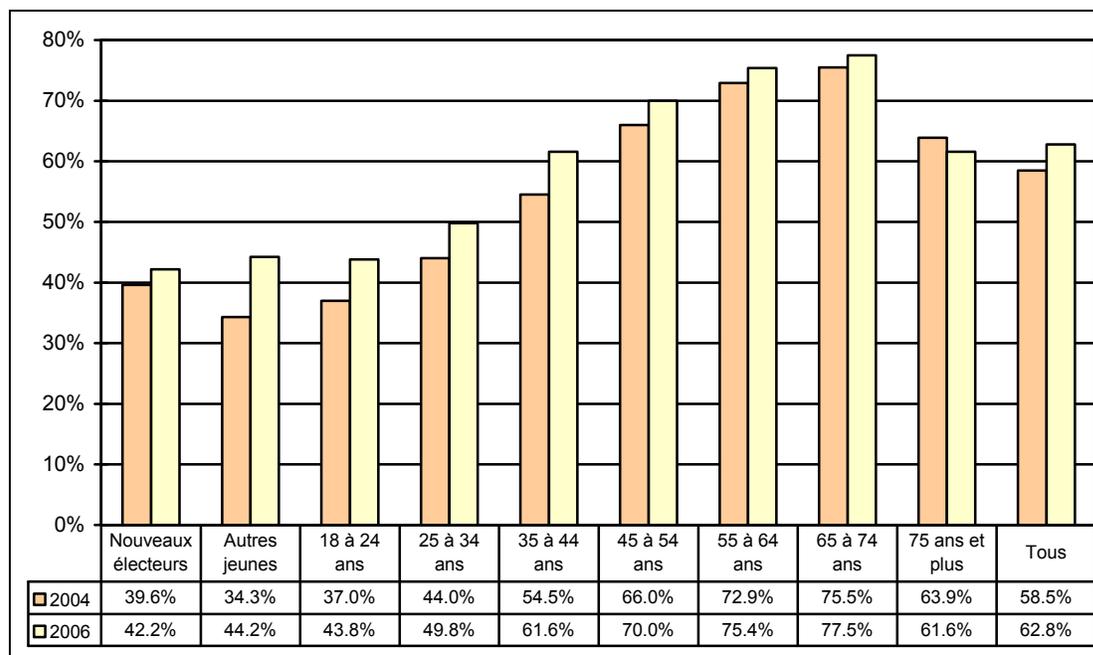
Écarts entre les élections générales de 2004 et 2006

Les estimations obtenues pour l'élection générale de 2006 sont les premières comparables à celles obtenues en 2004. Cette section compare les résultats des deux élections et expose les principales conclusions tirées des observations relatives aux divers groupes d'âge. Les écarts observés sont considérés comme importants si un intervalle de confiance de 95 % relatif à l'écart estimé n'inclut pas zéro.

Estimations nationales

La figure 4 présente les écarts observés au niveau national dans chacun des groupes d'âge entre les élections de 2004 et de 2006¹⁰. Les écarts représentent une augmentation globale du taux de participation de 4,4 points de pourcentage. On observe une hausse de la participation dans tous les groupes à l'exception des 75 ans et plus, qui présentent une légère baisse en 2006 (de 2,3 points de pourcentage). On doit cependant noter que les écarts ne sont statistiquement significatifs que parmi les moins de 45 ans. L'écart chez les jeunes électeurs votant pour la première fois (2,7 points) n'est pas significatif. Cependant, il l'est parmi ceux qui étaient déjà admissibles au vote (9,9 points).

Figure 4 : Participation électorale par groupes d'âge aux élections générales de 2004 et 2006



Remarque : les « Nouveaux électeurs » sont les jeunes qui étaient admissibles au vote pour la première fois à cette élection; les « Autres jeunes » sont ceux qui l'étaient déjà à une élection antérieure.

Provinces et territoires

D'après une première observation des données présentées au tableau 2, l'augmentation du taux de participation entre 2004 et 2006 est variable mais significative dans toutes les provinces et chacun des territoires du Canada¹¹.

Tableau 2 : Écarts dans le taux de participation par groupes d'âge entre les élections générales de 2004 et 2006 (Canada, provinces et territoires, %)

	Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge							Total
	Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	
Canada	2,7	9,9*	6,8*	5,7*	7,1*	4,0	2,4	2,0	-2,3	4,4*
T.-N.-L.	1,2	0,6	0,5	-1,4	9,7*	10,4*	7,9*	15,1*	1,7	7,2*
Î.-P.-É.	2,0	8,6	4,6	0,3	1,9	3,6	-5,3	0,0	13,0	0,9*
N.-É.	10,5*	8,2	9,3	-0,1	8,4	2,6	7,0	13,2	2,0	5,8*
N.-B.	4,6*	16,2*	10,5*	5,8	5,4*	5,0*	2,3	0,7	12,9*	5,8*
Qc	-0,9	11,3	6,4	10,7*	8,1	2,2	0,9	0,2	-14,9	3,5*
Ont.	1,9	12,6*	8,4*	9,1*	7,1	1,7	3,5	-0,2	0,7	5,0*
Man.	5,3*	4,5	4,9*	7,1	7,9	7,5	1,7	5,0	1,9	4,6*
Sask.	1,2	0,0	-0,5	4,0	6,4	7,2	8,9	13,2	1,0	4,8*
Alb.	5,2	14,0*	10,1*	-5,1	5,7	12,1*	5,7	3,2	10,9	5,5*
C.-B.	5,3	2,0	2,5	-1,8	6,0	5,1	-2,6	2,9	-2,2	2,1*
Yn	7,7*	1,0	3,9*	4,2	6,0*	11,5*	3,0	-9,8	2,7	5,9*
T.N.-O.	0,0	5,3*	3,4	4,2	7,7*	8,9*	15,7*	21,2*	20,4*	7,3*
Nt	-4,2*	7,6*	5,6	4,5*	19,4*	8,6*	9,2*	-3,5	11,9	9,1*

* Différence significative à un seuil de confiance de 95 %.

En ce qui a trait aux écarts chez les 18 à 24 ans, l'Alberta (10,1 %) et le Nouveau-Brunswick (10,5 %) attirent particulièrement l'attention avec des augmentations plus importantes que les autres provinces et territoires. En Nouvelle-Écosse, au Manitoba et au Yukon, l'augmentation est concentrée surtout chez les nouveaux électeurs, tandis qu'elle touche plutôt les jeunes déjà admissibles au vote en Ontario, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Enfin, la participation semble avoir diminué parmi les nouveaux électeurs du Nunavut, alors qu'elle a augmenté parmi les jeunes déjà admissibles au vote.

Les taux de participation utilisés pour calculer les différences illustrées par le tableau 2 figurent à l'annexe 3.

Conclusion

En 2004, l'étude a révélé une participation légèrement supérieure chez les nouveaux électeurs par rapport à celle des jeunes déjà admissibles. Même si elle n'est pas significative du point de vue statistique, cette tendance a été observée à l'échelle nationale de même que dans plusieurs provinces et dans un territoire. Nous avons pressenti que cela pourrait signifier le début d'un regain d'intérêt chez les jeunes. Ces résultats étaient également encourageants à la lumière des efforts concertés d'Élections Canada et d'autres organismes visant à sensibiliser davantage les jeunes et à rendre le processus électoral plus invitant et accessible.

En 2006, la participation globale a augmenté de 4,4 points de pourcentage dans l'ensemble du pays et dans tous les groupes d'âge, sauf chez les plus âgés (75 ans et plus, où il y a eu une baisse de 2,3 points). La hausse générale s'observe surtout parmi les trois premiers groupes (moins de 45 ans). Les plus jeunes (18 à 24 ans) ont voté dans une proportion de 43,8 % en 2006 par rapport à 37 % en 2004, une hausse marquée de 6,8 points de pourcentage. En examinant les données plus à fond, on remarque que le taux plus élevé qui avait été noté parmi les nouveaux électeurs en 2004 n'a pas été reproduit en 2006. L'augmentation est largement concentrée parmi ceux qui étaient déjà admissibles au vote à une élection fédérale (9,9 points) et beaucoup moins parmi les nouveaux électeurs (seulement 2,7 points).

De prime abord, on serait tenté de trouver ces résultats encourageants. Toutefois, il ne faut pas oublier que le taux de participation des jeunes est toujours de 19 points de pourcentage inférieurs à la moyenne nationale, soit plus de 35 points sous les 65 à 74 ans. Autrement dit, les jeunes demeurent clairement en marge du processus électoral et il faudra faire encore beaucoup d'efforts soutenus pour accroître leur participation.

Annexe 1 : Méthodologie

La présente étude vise à estimer le taux de participation par groupes d'âge à la 39^e élection générale tenue le 23 janvier 2006. Afin de répartir l'électorat par groupes d'âge, deux éléments d'information étaient requis : la preuve du dépôt du vote et la date de naissance de l'électeur. Ce deuxième élément se trouve dans le Registre national des électeurs et est reporté sur la liste électorale définitive produite après l'élection. La stratégie d'échantillonnage a aussi tenu compte du mode de scrutin (le jour du scrutin, par bulletin de vote spécial ou par anticipation), tel que défini dans la *Loi électorale du Canada*.

L'échantillon de l'étude compte trois groupes différents : les électeurs ayant voté par anticipation ou par bulletin de vote spécial, les électeurs qui se sont inscrits le jour du scrutin et les électeurs déjà inscrits qui se sont simplement présentés au bureau de scrutin le jour d'élection. Aucune procédure d'échantillonnage n'a été nécessaire pour les deux premiers groupes puisque les renseignements requis étaient disponibles pour tous les électeurs utilisant ces mécanismes de vote. Le troisième groupe a été constitué par une technique d'échantillonnage.

Certains contrôles administratifs permettent à Élections Canada de maintenir des registres des électeurs qui votent par anticipation ou par bulletin de vote spécial. Par conséquent, ceux qui se sont prévalus de ces méthodes pouvaient être retracés dans la liste électorale définitive, et leur date de naissance, dans le Registre national des électeurs. Ce premier groupe comptait 1 972 057 électeurs.

Les électeurs qui se sont inscrits le jour du scrutin ont pu être facilement repérés dans le système opérationnel, et on suppose que tous ces électeurs ont voté. Leur date de naissance a été extraite des certificats d'inscription. Ce deuxième groupe comptait 904 802 électeurs.

Comme mesure de contrôle, lorsqu'un électeur se présente à son bureau de scrutin pour voter, son nom est rayé à la main de la liste électorale de la section de vote en question. Ces listes, qui sont retournées à Élections Canada en même temps que les bulletins de vote, constituent la seule preuve que les électeurs qui n'avaient pas à s'inscrire le jour du scrutin ont voté ce jour-là. Au départ, un échantillon comprenant 193 446 électeurs a été sélectionné en vue d'évaluer les taux de participation nationaux. Ce troisième groupe était donc le seul à être sujet à une erreur d'échantillonnage. Dans ce cas-ci, les dates de naissance provenaient du Registre national des électeurs. Bien sûr, tous les électeurs des deux premiers groupes ont été éliminés du troisième groupe échantillonné afin d'éviter de les compter deux fois lors de la mise en commun.

Le nombre total de votes exprimés est connu au niveau de la circonscription à partir du dépouillement. Naturellement, si l'on ne tient pas compte de ce facteur, les totaux des estimations provenant de tous les groupes d'âge seront différents des totaux connus en raison de la variation de l'échantillonnage. Pour obtenir des estimations qui correspondent exactement aux totaux connus, celles-ci ont été pondérées. C'est ce qu'on appelle l'estimation par quotient. Un exemple de ces calculs est présenté à la fin de la description du plan d'échantillonnage.

Électorat

Les résultats officiels publiés par le directeur général des élections du Canada sont calculés par rapport au nombre d'électeurs inscrits dans le Registre national des électeurs. Toutefois, l'utilisation du registre comme population de référence aurait été susceptible de fausser les résultats de la présente étude pour au moins trois raisons.

En premier lieu, les jeunes électeurs sont proportionnellement moins nombreux à être inscrits comme électeurs. Cet état de fait est attribuable aux effets combinés du manque d'information, d'intérêt et, pour certains, d'initiative, et à un taux de mobilité plus élevé.

En second lieu, la couverture de la liste électorale (c.-à-d. le pourcentage des électeurs admissibles qui y figurent) change avec le temps, en fonction des nombreux facteurs liés aux activités de mise à jour de la liste, notamment la disponibilité des données. Si l'on calcule le taux de participation en fonction du nombre d'électeurs sur la liste, ces facteurs faussent irrémédiablement les mesures du changement pouvant être effectuées. Le problème s'aggrave lorsqu'on fractionne le taux par catégories d'âge, puisque les changements à la couverture peuvent varier grandement d'un groupe à l'autre. Par exemple, une baisse apparente de la participation des jeunes peut être due en partie aux efforts accomplis pour faire augmenter la couverture des jeunes sur la liste. L'emploi d'une estimation indépendante de la population électorale comme dénominateur élimine ce problème.

En troisième lieu, le vote en soi constitue une manière importante d'ajouter le nom des électeurs à la liste électorale. Par conséquent, les électeurs qui ne votent pas y sont quelque peu sous-représentés, ce qui gonfle artificiellement le taux de participation. Le problème s'accroît lorsqu'on fractionne le taux par catégories d'âge, puisque les plus jeunes sont à la fois les plus susceptibles d'être sous-représentés du fait qu'ils votent moins. Encore une fois, l'utilisation d'une estimation indépendante de la population électorale comme dénominateur élimine ce problème.

Pour ces raisons, l'électorat a été déterminé à partir de données du recensement de 2001 de Statistique Canada. Des modifications ont été apportées de manière à soustraire les personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne et les citoyens âgés de moins de 18 ans, puisqu'ils ne sont pas admissibles au vote. D'autres modifications fondées sur des données démographiques fournies par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada tiennent compte de la croissance démographique observée entre le jour du recensement et le jour du scrutin.

Le nombre estimatif de citoyens adultes a été obtenu en ajoutant le nombre de nouveaux électeurs âgés de 18 ans et de nouveaux citoyens canadiens au nombre de citoyens tiré du plus récent recensement, en y soustrayant le nombre net de personnes décédées et d'émigrants, et en y ajoutant ou soustrayant le nombre net de migrants. Les chiffres du recensement avaient préalablement été ajustés en fonction du sous-dénombrement net, des réserves indiennes partiellement dénombrées et des personnes faisant partie de ménages collectifs (qui sont exclues de la population recensée).

Des données estimatives ont été produites pour chaque circonscription et ont ensuite été additionnées pour obtenir des estimations pour le Canada, les provinces et les territoires. La méthode utilisée peut se traduire comme suit :

$$C_{t+x} = C_t + A_{t,t+x} + N_{t,t+x} - D_{t,t+x} - E_{t,t+x} \pm M_{t,t+x}$$

Pour chaque circonscription :

C_t	nombre de citoyens rajusté
$A_{t,t+x}$	nouveaux adultes
$N_{t,t+x}$	nouveaux citoyens
$D_{t,t+x}$	décès
$E_{t,t+x}$	émigrants
$M_{t,t+x}$	migrants (net)
t	jour du recensement
$t,t+x$	intervalle entre le jour du recensement et le jour du scrutin

Les données concernant les nouveaux citoyens proviennent de Citoyenneté et Immigration Canada.

Groupes d'âge

Le nombre d'électeurs des provinces et des territoires a été estimé par groupes d'âge, à la date de l'élection générale, le 23 janvier 2006. Cette estimation a été faite en déterminant le nombre d'électeurs âgés de 18 ans et plus, puis en répartissant ces électeurs par groupes d'âge.

Pour répartir le nombre estimatif d'adultes par groupes d'âge, on s'est servi des estimations démographiques par année de naissance produites par Statistique Canada. Pour ce faire, on a utilisé les plus récentes estimations disponibles et ajusté chaque cohorte en fonction de la date du scrutin. Comme ces estimations incluent les personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne, ces dernières ont été soustraites en appliquant les taux de citoyenneté tirés du recensement de 2001. Afin de tenir compte du sous-dénombrement net différentiel entre les citoyens et les non-citoyens, chaque cohorte a été rajustée à partir du sous-dénombrement de citoyens. Enfin, les estimations par groupes d'âge ont été corrigées pour assurer la concordance avec les estimations provinciales et territoriales relatives aux personnes de 18 ans et plus.

Les groupes d'âge ont été définis en fonction de l'âge de l'électeur le jour du scrutin (23 janvier 2006). Le groupe des jeunes, comprenant ceux âgés de 18 à 24 ans inclusivement (25 ans moins un jour), a été conçu de manière à séparer des autres ceux qui avaient atteint 18 ans depuis l'élection générale précédente (après le 28 juin 2004). Ce groupe représente les jeunes admissibles au vote pour la première fois à l'élection générale fédérale de 2006. Le deuxième groupe représente ceux qui étaient admissibles à voter à une élection générale ou partielle fédérale avant janvier 2006¹².

Le tableau suivant présente les groupes d'âge en fonction de la date de naissance.

Tableau 3 : Détails concernant les groupes d'âge

Groupes d'âge	Né le ou après le...	... et avant le	Nombre d'électeurs dans la population (estimation)	Pourcentage
Nouveaux jeunes électeurs	29 juin 1986	24 janvier 1988	618 655	2,6
Jeunes électeurs déjà admissibles	24 janvier 1981	29 juin 1986	2 153 711	9,1
25 à 34 ans	24 janvier 1971	24 janvier 1981	3 985 507	16,8
35 à 44 ans	24 janvier 1961	24 janvier 1971	4 737 286	20,0
45 à 54 ans	24 janvier 1951	24 janvier 1961	4 736 381	20,0
55 à 64 ans	24 janvier 1941	24 janvier 1951	3 432 101	14,5
65 à 74 ans	24 janvier 1931	24 janvier 1941	2 137 926	9,0
75 ans et plus		24 janvier 1931	1 934 975	8,2
Total			23 736 542	100,0*

* Le pourcentage étant arrondi, la somme ne peut pas correspondre au total indiqué.

Plan d'échantillonnage

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, le troisième groupe choisi pour cette étude provenait d'un échantillon d'électeurs déjà inscrits qui ont voté à leur bureau de scrutin le 23 janvier 2006. La section de vote constituait l'unité d'échantillonnage, et l'échantillon lui-même a été sélectionné parmi les 58 017 sections de vote réparties dans l'ensemble du pays.

Pour des raisons pratiques, l'échantillon a été constitué en deux étapes. Dans un premier temps, les circonscriptions électorales fédérales de chaque province ont été stratifiées : celles comptant un campus universitaire de grande taille, et celles qui n'en comptent pas. On voulait ainsi assurer la prise en compte du plus grand nombre de jeunes possible puisque l'élection avait lieu pendant l'année scolaire, alors que de nombreux étudiants d'université habitent temporairement près de leur lieu d'étude, et que, d'après l'analyse des tendances observées dans les processus d'inscription, les taux d'inscription étaient particulièrement élevés dans les circonscriptions comprenant de grandes universités. Pour chaque groupe dans une province donnée, un simple échantillon de circonscriptions choisies aléatoirement a été sélectionné.

Étant donné que le nombre de circonscriptions comprenant de grandes universités était assez restreint dans la plupart des provinces, elles ont été retenues sans sélection. Toutefois, en Ontario et au Québec, le nombre plus élevé de circonscriptions comprenant une grande université justifiait une sélection aléatoire d'une circonscription sur deux. Ce suréchantillonnage a été jugé nécessaire pour assurer la présence des étudiants dans l'échantillon. Tout effet de surreprésentation, s'il en est, a été corrigé par une pondération adéquate.

Lors de la première étape d'échantillonnage, 50 circonscriptions ont été retenues. Le nombre de circonscriptions sélectionnées a été déterminé de manière à assurer une couverture appropriée à l'échelle nationale.

Dans un deuxième temps, environ 20 sections de vote ont été choisies dans chaque circonscription sélectionnée. Cette étape a été effectuée au moyen d'un échantillonnage aléatoire simple sans remplacement.

Pour chaque section de vote choisie, nous avons obtenu la date de naissance de chaque électeur qui avait été biffé de la liste électorale officielle.

Exemple de calcul des estimations

Voici un exemple du mode de calcul des estimations du taux de participation d'un groupe d'âge dans une province, soit les 18 à 24 ans de Terre-Neuve-et-Labrador. Le tableau suivant nous a permis d'obtenir les estimations initiales du nombre d'électeurs qui ont voté aux bureaux de scrutin ordinaires, sans s'y inscrire au moment de voter :

Strate	Circonscription	Coefficient de la 1 ^{re} étape	Coefficient de la 2 ^e étape	Compte des votes	Compte des votes rajusté	Estimation initiale
Sans univ.	10001	6 / 3 = 2	214 / 18 = 11,9	76	76,7	1 824,3
Sans univ.	10002	6 / 3 = 2	232 / 23 = 10,1	61	60,5	1 220,2
Sans univ.	10003	6 / 3 = 2	194 / 21 = 9,2	76	74,7	1 379,5
Avec univ.	10006	1 / 1 = 1	154 / 21 = 7,3	326	334,3	2 451,7
Total				539	546,2	6 875,7

Le coefficient de pondération de la 1^{re} étape correspond simplement au quotient de la division du nombre de circonscriptions de la strate de la 1^{re} étape par le nombre d'entre elles qui forment l'échantillon. Un calcul similaire s'applique pour le coefficient de la 2^e étape : on divise le nombre de sections de vote des circonscriptions choisies par le nombre de sections qui forment l'échantillon de cette circonscription. La colonne « Compte des votes » rassemble les électeurs dont le nom a été biffé de la liste électorale, après que l'on en a repéré et retiré les noms des électeurs qui ont voté par anticipation ou par bulletin spécial, ou qui se sont inscrits le jour de l'élection, au moment de voter.

Nous avons rajusté le compte des votes à l'échelle des sections de vote, le total global par groupes d'âge ne correspondant pas toujours au total connu. Cette démarche équivaut à utiliser le compte des votes brut pour répartir les totaux connus aux différents groupes d'âge de la section de vote.

Nous calculons l'estimation initiale en multipliant les comptes des votes rajustés par les coefficients d'échantillonnage des 1^{re} et 2^e étapes, puis en additionnant les estimations de chaque section de vote échantillonnées. Nous pouvons ainsi estimer que 6 875,7 électeurs de 18 à 24 ans ont voté à un bureau de scrutin ordinaire sans s'y inscrire au moment de voter.

Nous pouvons procéder de cette manière avec chaque groupe d'âge. Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.), le total des estimations pour tous les groupes d'âge est de 201 676,2. Toutefois, selon les résultats officiels de l'élection pour T.-N.-L., 197 008 personnes ont voté aux bureaux de scrutin ordinaires sans s'y inscrire en même temps. Nous rajustons donc les estimations pour les faire correspondre au total connu :

$$\begin{aligned} \text{estimation rajustée} &= \text{estimation initiale} \times \text{total connu} / \text{total estimé} \\ &= 1\,824,3 \times 197\,008 / 201\,676,2 \\ &= 6\,716,5 \end{aligned}$$

Nous additionnons ensuite l'estimation aux totaux connus d'électeurs qui ont voté par anticipation ou par bulletin spécial, ou qui se sont inscrits au moment de voter, puis nous divisons par l'électorat estimé :

Estimation rajustée, votes ordinaires sans inscription au moment de voter	6 716,5
Total connu, vote par anticipation et selon les RES	1 037,0
Total connu, électeurs inscrits au moment de voter	3 372,0
Total = estimation finale	11 125,5
Électorat	47 207,0
Taux de participation estimé	23,6 %

L'emploi de coefficients de pondération adéquats au cours des procédures d'estimation permet de s'assurer qu'aucun groupe d'électeurs n'est surreprésenté dans les estimations finales. Par exemple, à T.-N.-L., les électeurs ayant voté par anticipation se sont vus attribuer un coefficient de 1, contre 10 pour ceux qui ont voté à un bureau de scrutin ordinaire (sans s'y inscrire en même temps) d'une circonscription où se trouve un important campus universitaire, et environ 20 si on n'y trouve pas de campus important.

Marges d'erreur

À l'échelle nationale, l'échantillon a permis de produire des estimations avec des marges d'erreur variant d'un groupe d'âge à l'autre, la moyenne étant d'environ $\pm 4,8\%$, 19 fois sur 20. Autrement dit, si la même stratégie d'échantillonnage était répétée 20 fois, on s'attendrait à ce que 19 fois sur 20 (95 % du temps) le taux de participation estimé pour chaque groupe d'âge ne diffère pas du taux réel dans la population par plus de 4,8 %.

À première vue, il peut sembler que les marges d'erreur au niveau national ne reflètent pas le grand nombre d'électeurs composant l'échantillon (plus de 193 000). C'est que, du point de vue méthodologique, l'unité d'échantillonnage – ou l'unité qui a été choisie de façon aléatoire – est la section de vote plutôt que les électeurs. Les marges d'erreur sont donc calculées selon le nombre de sections de vote dans l'échantillon plutôt que le nombre d'électeurs.

Le tableau qui suit présente les marges d'erreur correspondant à chaque groupe d'âge à l'échelle nationale ainsi que pour chaque province, territoire et groupement régional. Les taux de participation estimés présentés dans cette étude peuvent différer de la valeur réelle dans la population par plus ou moins la marge d'erreur correspondante (en points de pourcentage).

Compte tenu des procédures d'échantillonnage utilisées, les données ne permettent pas de faire une estimation fiable des taux de participation électorale pour une zone géographique plus petite qu'une province.

Tableau 4 : Marges d'erreur

	Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge						
	Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
Canada	2,9	4,3	3,5	2,8	4,7	3,5	3,2	9,4	10,2
T.-N.-L.	1,9	3,9	3,1	2,1	2,5	2,2	3,8	6,3	6,5
I.-P.-É.	4,8	7,5	6,4	4,0	14,5	4,1	3,4	8,5	31,0
N.-É.	5,7	3,5	3,6	7,1	12,2	6,6	4,1	24,9	25,8
N.-B.	2,9	4,0	3,0	2,3	3,6	3,1	2,9	3,4	8,3
Qc	8,4	9,4	6,6	8,0	7,2	12,5	4,8	18,9	18,8
Ont.	3,3	8,3	6,7	6,0	11,8	3,7	7,4	18,6	17,3
Man.	1,3	2,5	2,0	11,3	7,2	8,0	4,2	14,0	22,5
Sask.	1,4	3,3	2,8	4,2	5,0	6,8	5,3	12,4	17,1
Alb.	9,7	6,3	6,2	4,0	8,3	3,9	9,9	12,3	28,8
C.-B.	10,3	15,1	14,0	7,2	12,1	10,2	6,5	27,0	40,2
Yn	4,8	2,6	2,4	5,7	4,3	6,0	5,0	9,0	24,3
T.N.-O.	4,2	3,4	2,6	3,0	4,7	5,4	7,4	14,4	12,2
Nt	0,5	3,5	2,8	1,4	1,2	4,6	2,2	7,3	12,1

Note : Les sections de vote ayant été sélectionnées au hasard sans égard aux groupes d'âge, les marges d'erreur varient considérablement.

Annexe 2 : Différences significatives entre les groupes d'âge (élection générale de 2006)

Les tableaux suivants présentent les différences entre les groupes d'âge lorsqu'elles sont significatives à un seuil de confiance de 95 %. Les différences non significatives sont remplacées par un tiret (« - »). La colonne de gauche comprend les catégories d'âge de référence.

		Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge							
		Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Tous
Canada	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-7,6	-19,4	-27,8	-33,1	-35,3	-19,4	-20,6
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-17,4	-25,8	-31,1	-33,3	-17,4	-18,6
	18 à 24 ans	-	-		-	-17,8	-26,2	-31,6	-33,7	-17,8	-19,0
	25 à 34 ans	-	-	-		-11,9	-20,2	-25,6	-27,7	-	-13,0
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-13,7	-15,9	-	-
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	7,2
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	13,7	12,6
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	14,7
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
T.-N.-L.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-8,7	-30,6	-41,4	-48,0	-52,4	-31,9	-30,9
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-9,9	-31,8	-42,6	-49,2	-53,6	-33,0	-32,1
	18 à 24 ans	-	-		-9,6	-31,6	-42,3	-48,9	-53,4	-32,8	-31,9
	25 à 34 ans	-	-	-		-21,9	-32,7	-39,3	-43,8	-23,2	-22,2
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-10,7	-17,4	-21,8	-	-
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-6,6	-11,1	9,5	10,4
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	16,1	17,0
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		20,6	21,5
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Î.-P.-É.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-	-20,7	-29,3	-28,9	-30,7	-	-20,7
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-22,3	-31,0	-30,5	-32,3	-	-22,4
	18 à 24 ans	-	-		-	-22,0	-30,6	-30,2	-32,0	-	-22,0
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-23,8	-23,3	-25,1	-	-15,2
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-	-	-	-
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	8,6
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	8,2
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	10,0
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Note : Seules les différences significatives à un seuil de confiance de 95 % sont présentées dans ce tableau.

		Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge								
		Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Tous	
N.-É.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-	-	-27,3	-29,2	-	-	-17,0	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-17,4	-27,5	-29,4	-29,3	-	-17,1	
	18 à 24 ans	-	-		-	-17,3	-27,4	-29,4	-29,3	-	-17,1	
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-29,2	-31,2	-	-	-18,9	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	10,4	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	12,3	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
N.-B.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-7,9	-23,4	-29,2	-37,7	-39,8	-30,7	-24,2	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-6,9	-22,4	-28,2	-36,6	-38,7	-29,7	-23,2	
	18 à 24 ans	-	-		-7,1	-22,6	-28,4	-36,9	-39,0	-29,9	-23,4	
	25 à 34 ans	-	-	-		-15,5	-21,3	-29,8	-31,9	-22,8	-16,3	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-14,2	-16,3	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-8,4	-10,5	-	5,0	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	13,4	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	15,5	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Qc	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-	-	-	-27,1	-32,2	-	-16,9	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-	-	-23,4	-28,5	-	-13,1	
	18 à 24 ans	-	-		-	-	-	-24,2	-29,3	-	-14,0	
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-	-17,4	-	-	-	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-12,2	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	-	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	10,2	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Note : Seules les différences significatives à un seuil de confiance de 95 % sont présentées dans ce tableau.

		Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge								
		Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Tous	
Ont.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-10,0	-20,7	-26,7	-32,6	-29,0	-	-20,0	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-	-22,5	-28,4	-	-	-15,7	
	18 à 24 ans	-	-		-	-	-23,4	-29,3	-25,7	-	-16,6	
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-16,7	-22,6	-	-	-10,0	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	6,8	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	12,7	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Man.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-	-25,4	-35,4	-39,1	-42,4	-35,8	-26,8	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-25,7	-35,6	-39,4	-42,6	-36,0	-27,0	
	18 à 24 ans	-	-		-	-25,6	-35,5	-39,3	-42,6	-36,0	-27,0	
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-24,1	-27,9	-31,2	-	-15,6	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-13,7	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	8,6	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	12,4	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	15,6	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sask.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-8,9	-25,6	-39,2	-54,5	-64,2	-57,2	-32,6	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-12,5	-29,2	-42,9	-58,1	-67,8	-60,8	-36,2	
	18 à 24 ans	-	-		-11,6	-28,4	-42,0	-57,3	-67,0	-60,0	-35,4	
	25 à 34 ans	-	-	-		-16,8	-30,4	-45,6	-55,3	-48,4	-23,7	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-13,6	-28,9	-38,5	-31,6	-7,0	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-15,2	-24,9	-	-	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	21,9	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	31,6	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		24,6	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

Note : Seules les différences significatives à un seuil de confiance de 95 % sont présentées dans ce tableau.

		Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge								
		Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Tous	
Alb.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-	-18,9	-34,2	-33,1	-37,7	-	-20,0	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-16,7	-32,0	-30,9	-35,5	-	-17,8	
	18 à 24 ans	-	-		-	-17,2	-32,5	-31,4	-36,0	-	-18,3	
	25 à 34 ans	-	-	-		-19,3	-34,6	-33,5	-38,1	-	-20,4	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-15,3	-	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	14,3	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	13,1	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	17,7	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
C.-B.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-	-	-31,9	-35,7	-44,7	-	-22,2	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-	-	-35,9	-39,7	-48,7	-	-26,1	
	18 à 24 ans	-	-		-	-	-35,0	-38,8	-47,8	-	-25,2	
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-29,9	-33,7	-42,7	-	-20,1	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-	-	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	-	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	13,6	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Yn	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-14,8	-24,0	-45,5	-39,2	-35,8	-45,0	-28,2	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-17,2	-26,3	-47,9	-41,5	-38,2	-47,4	-30,5	
	18 à 24 ans	-	-		-16,7	-25,8	-47,3	-41,0	-37,7	-46,9	-30,0	
	25 à 34 ans	-	-	-		-	-30,7	-24,3	-21,0	-30,2	-13,3	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-21,5	-15,2	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	-	17,3	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	11,0	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Note : Seules les différences significatives à un seuil de confiance de 95 % sont présentées dans ce tableau.

		Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge								
		Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Tous	
T.N.-O.	Nouveaux jeunes électeurs		-	-	-11,5	-25,3	-42,3	-37,4	-27,8	-19,0	-23,7	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-8,5	-22,3	-39,3	-34,4	-24,8	-16,0	-20,7	
	18 à 24 ans	-	-		-9,2	-23,0	-40,0	-35,1	-25,5	-16,7	-21,4	
	25 à 34 ans	-	-	-		-13,8	-30,8	-25,8	-	-	-12,1	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		-17,0	-	-	-	-	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-	-	23,3	18,6	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	13,7	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	-	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nt	Nouveaux jeunes électeurs		-13,4	-10,5	-23,7	-43,8	-34,3	-48,6	-47,0	-37,2	-30,6	
	Jeunes déjà admissibles	-		-	-10,3	-30,3	-20,8	-35,2	-33,6	-23,8	-17,2	
	18 à 24 ans	-	-		-13,2	-33,2	-23,8	-38,1	-36,5	-26,7	-20,1	
	25 à 34 ans	-	-	-		-20,1	-10,6	-24,9	-23,3	-13,5	-6,9	
	35 à 44 ans	-	-	-	-		9,5	-4,8	-	-	13,1	
	45 à 54 ans	-	-	-	-	-		-14,3	-12,7	-2,9	-	
	55 à 64 ans	-	-	-	-	-	-		-	-	18,0	
	65 à 74 ans	-	-	-	-	-	-	-		-	16,4	
	75 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	Tous	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Note : Seules les différences significatives à un seuil de confiance de 95 % sont présentées dans ce tableau.

Annexe 3 : Estimations du taux de participation par groupes d'âge (élections générales de 2004 et 2006 – Canada, provinces et territoires)

	Groupes d'âge	Participation (Nombre de votants/Nombre d'électeurs dans la population, %)		Écart
		2006	2004	
Canada	Nouveaux jeunes électeurs	42,2	39,6	2,6
	Jeunes déjà admissibles	44,2	34,3	9,9*
	18 à 24 ans	43,8	37,0	6,8*
	25 à 34 ans	49,8	44,0	5,7*
	35 à 44 ans	61,6	54,5	7,1*
	45 à 54 ans	70,0	66,0	4,0
	55 à 64 ans	75,4	72,9	2,4
	65 à 74 ans	77,5	75,5	2,0
	75 ans et plus	61,6	63,9	-2,3
	Tous	62,8	58,5	4,4*
T.N.-L.	Nouveaux jeunes électeurs	24,5	23,3	1,2
	Jeunes déjà admissibles	23,3	22,7	0,6
	18 à 24 ans	23,6	23,0	0,5
	25 à 34 ans	33,2	34,5	-1,4
	35 à 44 ans	55,1	45,4	9,7*
	45 à 54 ans	65,9	55,5	10,4*
	55 à 64 ans	72,5	64,6	7,9*
	65 à 74 ans	76,9	61,9	15,1*
	75 ans et plus	56,3	54,7	1,7
	Tous	55,4	48,2	7,2*
Î.-P.-É.	Nouveaux jeunes électeurs	53,3	51,3	2,0
	Jeunes déjà admissibles	51,6	43,0	8,6
	18 à 24 ans	52,0	47,4	4,6
	25 à 34 ans	58,8	58,5	0,3
	35 à 44 ans	73,9	72,0	1,9
	45 à 54 ans	82,6	79,0	3,6
	55 à 64 ans	82,1	87,5	-5,3
	65 à 74 ans	83,9	83,9	0,0
	75 ans et plus	78,4	65,4	13,0
	Tous	74,0	73,1	0,9*

* Significatif à un seuil de confiance de 95 %.

	Groupes d'âge	Participation (Nombre de votants/Nombre d'électeurs dans la population, %)		Écart
		2006	2004	
N.-É.	Nouveaux jeunes électeurs	48,3	37,8	10,5*
	Jeunes déjà admissibles	48,1	39,9	8,2
	18 à 24 ans	48,1	38,8	9,3
	25 à 34 ans	46,3	46,4	-0,1
	35 à 44 ans	65,4	57,0	8,4
	45 à 54 ans	75,6	72,9	2,6
	55 à 64 ans	77,5	70,5	7,0
	65 à 74 ans	77,4	64,2	13,2
	75 ans et plus	57,1	55,1	2,0
	Tous	65,2	59,4	5,8*
N.-B.	Nouveaux jeunes électeurs	44,7	40,2	4,6*
	Jeunes déjà admissibles	45,8	29,6	16,2*
	18 à 24 ans	45,5	35,0	10,5*
	25 à 34 ans	52,6	46,9	5,8
	35 à 44 ans	68,2	62,8	5,4*
	45 à 54 ans	74,0	68,9	5,0*
	55 à 64 ans	82,4	80,1	2,3
	65 à 74 ans	84,5	83,8	0,7
	75 ans et plus	75,5	62,6	12,9*
	Tous	69,0	63,1	5,8*
Qc	Nouveaux jeunes électeurs	47,3	48,2	-0,9
	Jeunes déjà admissibles	51,0	39,7	11,3
	18 à 24 ans	50,2	43,8	6,4
	25 à 34 ans	57,0	46,3	10,7*
	35 à 44 ans	62,1	54,1	8,1
	45 à 54 ans	67,2	65,0	2,2
	55 à 64 ans	74,4	73,5	0,9
	65 à 74 ans	79,5	79,3	0,2
	75 ans et plus	55,4	70,4	-14,9
	Tous	64,1	60,6	3,5*
Ont.	Nouveaux jeunes électeurs	43,7	41,8	1,9
	Jeunes déjà admissibles	47,9	35,3	12,6*
	18 à 24 ans	47,0	38,7	8,4*
	25 à 34 ans	53,7	44,5	9,1*
	35 à 44 ans	64,4	57,3	7,1
	45 à 54 ans	70,4	68,7	1,7
	55 à 64 ans	76,3	72,8	3,5
	65 à 74 ans	72,7	72,9	-0,2
	75 ans et plus	56,8	56,1	0,7
	Tous	63,7	58,6	5,0*

* Significatif à un seuil de confiance de 95 %.

	Groupes d'âge	Participation (Nombre de votants/Nombre d'électeurs dans la population, %)		Écart
		2006	2004	
Man.	Nouveaux jeunes électeurs	33,6	28,3	5,3*
	Jeunes déjà admissibles	33,4	28,9	4,5
	18 à 24 ans	33,4	28,6	4,9*
	25 à 34 ans	44,8	37,7	7,1
	35 à 44 ans	59,0	51,1	7,9
	45 à 54 ans	69,0	61,5	7,5
	55 à 64 ans	72,7	71,0	1,7
	65 à 74 ans	76,0	71,0	5,0
	75 ans et plus	69,4	67,5	1,9
	Tous	60,4	55,8	4,6*
Sask.	Nouveaux jeunes électeurs	30,2	29,0	1,2
	Jeunes déjà admissibles	26,6	26,6	0,0
	18 à 24 ans	27,4	27,9	-0,5
	25 à 34 ans	39,1	35,0	4,0
	35 à 44 ans	55,8	49,4	6,4
	45 à 54 ans	69,5	62,3	7,2
	55 à 64 ans	84,7	75,8	8,9
	65 à 74 ans	94,4	81,2	13,2
	75 ans et plus	87,4	86,4	1,0
	Tous	62,8	58,0	4,8*
Alb.	Nouveaux jeunes électeurs	40,5	35,3	5,2
	Jeunes déjà admissibles	42,7	28,7	14,0*
	18 à 24 ans	42,2	32,1	10,1*
	25 à 34 ans	40,1	45,2	-5,1
	35 à 44 ans	59,4	53,7	5,7
	45 à 54 ans	74,7	62,6	12,1*
	55 à 64 ans	73,6	67,9	5,7
	65 à 74 ans	78,2	75,0	3,2
	75 ans et plus	70,0	59,1	10,9
	Tous	60,5	55,0	5,5*
C.-B.	Nouveaux jeunes électeurs	37,1	31,9	5,3
	Jeunes déjà admissibles	33,2	31,2	2,0
	18 à 24 ans	34,1	31,5	2,5
	25 à 34 ans	39,2	41,0	-1,8
	35 à 44 ans	54,4	48,4	6,0
	45 à 54 ans	69,1	63,9	5,1
	55 à 64 ans	72,9	75,5	-2,6
	65 à 74 ans	81,9	78,9	2,9
	75 ans et plus	69,7	71,9	-2,2
	Tous	59,3	57,2	2,1*

* Significatif à un seuil de confiance de 95 %.

	Groupes d'âge	Participation (Nombre de votants/Nombre d'électeurs dans la population, %)		Écart
		2006	2004	
Yn	Nouveaux jeunes électeurs	33,3	25,6	7,7*
	Jeunes déjà admissibles	30,9	29,9	1,0
	18 à 24 ans	31,4	27,5	3,9*
	25 à 34 ans	48,1	43,9	4,2
	35 à 44 ans	57,2	51,2	6,0*
	45 à 54 ans	78,8	67,2	11,5*
	55 à 64 ans	72,4	69,4	3,0
	65 à 74 ans	69,1	78,9	-9,8
	75 ans et plus	78,3	75,6	2,7
	Tous	61,4	55,5	5,9*
T.N.-O.	Nouveaux jeunes électeurs	29,4	29,5	0,0
	Jeunes déjà admissibles	32,4	27,2	5,3*
	18 à 24 ans	31,7	28,3	3,4
	25 à 34 ans	41,0	36,8	4,2
	35 à 44 ans	54,7	47,0	7,7*
	45 à 54 ans	71,7	62,9	8,9*
	55 à 64 ans	66,8	51,1	15,7*
	65 à 74 ans	57,2	36,0	21,2*
	75 ans et plus	48,5	28,1	20,4*
	Tous	53,1	45,8	7,3*
Nt	Nouveaux jeunes électeurs	22,1	26,3	-4,2*
	Jeunes déjà admissibles	35,5	27,9	7,6*
	18 à 24 ans	32,6	27,0	5,6
	25 à 34 ans	45,8	41,2	4,5*
	35 à 44 ans	65,8	46,4	19,4*
	45 à 54 ans	56,4	47,7	8,6*
	55 à 64 ans	70,7	61,5	9,2*
	65 à 74 ans	69,1	72,6	-3,5
	75 ans et plus	59,3	47,4	11,9
	Tous	52,7	43,6	9,1*
Atlantique	Nouveaux jeunes électeurs	42,4	35,9	6,5*
	Jeunes déjà admissibles	41,9	32,9	9,1*
	18 à 24 ans	42,0	34,4	7,6*
	25 à 34 ans	46,3	44,7	1,7
	35 à 44 ans	64,4	57,1	7,3*
	45 à 54 ans	73,2	68,0	5,2
	55 à 64 ans	78,2	73,1	5,1
	65 à 74 ans	79,9	71,0	8,9
	75 ans et plus	64,4	58,1	6,2
	Tous	64,7	58,9	5,9*

* Significatif à un seuil de confiance de 95 %.

	Groupes d'âge	Participation (Nombre de votants/Nombre d'électeurs dans la population, %)		Écart
		2006	2004	
Prairies	Nouveaux jeunes électeurs	37,2	32,6	4,6
	Jeunes déjà admissibles	37,7	28,4	9,3*
	18 à 24 ans	37,6	30,6	7,0*
	25 à 34 ans	40,9	41,9	-1,1
	35 à 44 ans	58,7	52,4	6,3
	45 à 54 ans	72,6	62,3	10,2*
	55 à 64 ans	75,5	70,1	5,3
	65 à 74 ans	81,2	75,4	5,7
	75 ans et plus	74,2	68,3	5,9
	Tous	60,9	55,7	5,2*
Territoires	Nouveaux jeunes électeurs	28,2	27,3	0,9
	Jeunes déjà admissibles	33,0	28,1	4,9*
	18 à 24 ans	31,9	27,7	4,3*
	25 à 34 ans	44,1	39,8	4,3*
	35 à 44 ans	58,0	48,1	9,9*
	45 à 54 ans	71,1	61,5	9,7*
	55 à 64 ans	69,8	60,7	9,2*
	65 à 74 ans	64,5	62,0	2,5
	75 ans et plus	63,1	51,5	11,7
	Tous	55,7	48,4	7,3*

* Significatif à un seuil de confiance de 95 %.

Notes

¹ André Blais, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte, *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the Vote in the 2000 Canadian Election*, Peterborough (Ontario), Broadview Press, 2002.

² Jon H. Pammett et Lawrence LeDuc, « Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants », disponible sur le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) sous Lois, politiques et recherche électorales, Documents de recherche.

³ L'étude Pammett / LeDuc a été conçue pour remédier à ce problème par la prise volontaire d'un échantillon important de non-électeurs.

⁴ Élections Canada, « Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 38^e élection générale fédérale (28 juin 2004) », disponible sur le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca), sous Lois, politiques et recherche électorales, Documents de recherche.

⁵ Les membres de ce sous-groupe peuvent avoir voté ou non avant l'élection générale de 2006, même s'il s'agissait peut-être d'électeurs admissibles. Dans ce rapport, nous utilisons le terme « déjà admissibles » par opposition à « nouveaux électeurs ».

⁶ Selon le nombre de sections de vote retenu pour cet échantillon.

⁷ La 39^e élection générale a eu lieu un 23 janvier, soit une période de l'année où les conditions météorologiques sont souvent plus hostiles.

⁸ Les Règles électorales spéciales (partie 11 de la *Loi électorale du Canada*) permettent aux électeurs qui ne peuvent ou ne veulent pas se rendre aux bureaux de scrutin de voter par la poste ou au bureau d'un directeur du scrutin. Ce mécanisme se distingue par un bulletin spécial qui comporte une ligne en blanc pour y inscrire le nom d'un candidat plutôt qu'une liste des candidats avec un cercle à cocher à côté de chaque nom, comme c'est le cas avec le bulletin de vote régulier. Les bulletins spéciaux déposés dans la circonscription d'un électeur sont comptés à titre de bulletins « locaux » et ceux déposés dans une autre circonscription sont comptés à titre de bulletins « nationaux ». Lors de l'élection de 2006, Élections Canada a reçu 112 000 bulletins spéciaux. On en avait reçu 60 566 en 2004, ce qui démontre une progression importante de ce mode de scrutin flexible.

⁹ Les bulletins de vote spéciaux sont divisés en deux catégories conformément à la façon dont la *Loi électorale du Canada* encadre l'administration de ces bulletins. Les « RES niveau national » concernent les bulletins spéciaux envoyés *de l'extérieur* de la circonscription pour laquelle le vote s'applique, que ce soit à partir d'une autre circonscription ou de l'extérieur du Canada. Les « RES niveau local » représentent les bulletins spéciaux envoyés *à l'intérieur même* d'une circonscription donnée.

¹⁰ Afin d'établir des comparaisons avec la 38^e élection générale, nous avons recalculé les estimations des études précédentes au moyen de groupes d'âges normaux.

¹¹ Étant donné que l'élection générale de 2006 a eu lieu pendant l'année scolaire, certains étudiants hors de leur province ont peut être décidé de voter dans la circonscription où ils étudiaient. En conséquence, il est possible que la comparaison entre les élections de 2004 et de 2006 soit en partie touchée par le taux élevé de participation des étudiants hors de leur province lors de cette dernière.

¹² Dans ce rapport, nous utilisons le terme « jeunes déjà admissibles » pour désigner ce sous-groupe.